



STAGE VACANCES FOOT octobre 2025

Document d'information

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 28 septembre 2025

Ce stage est OUVERT AUX FILLES ET AUX GARCONS de 5ans (âge révolu) à né en 2008 (Licencié FFF ou non)

FORMULE	Enfants n.é.es entre 2013 et 2020 50% FOOT / 50% ACTIVITES	Enfants n.é.es entre 2008 et 2012 100% FOOT
DATES	• Semaine 1 : du 20 au 24 Octobre (5 jours)	20 au 24 Octobre (4 jours)
<u>Programme</u>		
8h-8h40	<i>Accueil des stagiaires - au club house du club de la Chapelle de G.</i>	
9h-12h	FOOT (pause goûter inclus)	FOOT (pause goûter inclus)
12h30	<i>Pause déjeuner au restaurant scolaire</i>	
14h-17h	ACTIVITES ludiques (pause goûter inclus)	FOOT (pause goûter inclus)
17h- 18h	<i>Départ des stagiaires</i>	
TARIF (repas compris)	Semaine 1 (5 jours) : 170 € (310 € / 2 enfants)	Semaine 1 (4 Jours) : 120 € / 220 € (pour 2 frères/sœurs)
	270€ (1 enfant stage Loisir + 1 enfant Performance)	
Moyens de paiement	Paiement en ligne par CB de préférence ou Chèques à l'ordre de « ASC Foot » ou Chèques vacances ou Espèces* *Espèce à remettre en main propre contre reçu	

INSTALLATIONS

- Stade de Football de la Chapelle de Guinchay (Terrain en herbe)
- Restaurant scolaire
- Club house

ACCUEIL / DEPART

- Merci de respecter les horaires d'accueil et de départ des stagiaires.
- Merci de prévenir les encadrants par téléphone ou de vive voix en cas d'absence de votre enfant.
- Chaque parent/responsable légal de l'enfant doit l'accompagner jusqu'à la table d'accueil et venir le chercher auprès des encadrants du stage.
- La feuille d'émargement doit être signée chaque jour à l'arrivée et au départ de l'enfant par l'adulte qui en est responsable.

INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription : 28 septembre 2025** (Délais Commandes repas & équipements)

- Pour qu'une inscription soit validée il vous faut :

- Remplir le **Bulletin d'inscription** en ligne
- Rendre la **fiche sanitaire** (obligatoire)
- Rendre le **questionnaire de santé** (sauf licenciés ASC)
- Rendre l'**attestation de droit à l'image** (sauf licenciés ASC)
- Rendre la **décharge stage** pour les parents autorisant les stagiaires à quitter le stage seul.
- Le **paiement du stage** : **Paiement en ligne par CB** de préférence ou chèque à l'ordre « ASC foot », Chèque vacances, **Espèces***.

(*Les paiements en espèce sont à remettre en main propre à l'organisateur du stage, Rodrigue LAMPS)

- Les documents sont à **télécharger** sur le site internet dans l'onglet stage : www.asc-football.com

- Les documents sont à retourner :

- À un éducateur du club
- Dans la boîte aux lettres de l'ASC foot (*ASC FOOT – rue de la Mairie – 71570 La Chapelle de Guinchay*) ou boîte ASC foot située à bulle de vie.
- Ou par courriel : ascfootstage@gmail.com

ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES

RENSEIGNEMENTS : Rodrigue LAMPS : 06.12.99.19.81

@ : ascfootstage@gmail.com

site - Web : www.asc-football.com

Merci pour l'intérêt que vous portez aux stages de foot de l'ASC.

Sportivement,

ASC Foot - Pôle jeunes / « Le plaisir au service du jeu